

Charte du nageur

Nom :

Prénom :

Préambule :

**L'objectif de cette Charte est la mise en application de la stratégie visée par l'organisation de l'Union Sportive de Créteil Natation définie par son Président, le comité Directeur ou les organisations qui y participent.
Cette Charte est un outil qui permet :**

- **A nos nageurs ou adhérents de recevoir de leurs encadrants, le savoir être, le savoir-faire et des compétences exceptionnelles pour une pratique de qualité avec une exigence partagée**
- **A nos nageurs ou adhérents de pratiquer les activités physiques et sportives (APS) de leur choix tout au long de leur vie, depuis l'initiation et l'éducation dès le plus jeune âge jusqu'à la réalisation de leurs meilleures performances au meilleur de leur forme, en continuant jusqu'aux âges les plus avancés.**
- **A nos nageurs de développer l'autonomie et acquérir une responsabilité individuelle.**
- **De permettre à chacun de s'émanciper, de s'épanouir, de développer ses potentialités, d'entretenir son capital santé grâce à l'échange, au partage et à la coopération avec les autres.**
- **De développer des comportements d'entraide plutôt que de concurrence dans un cadre associatif à but non-lucratif.**

Ces activités n'ont pas pour seul but d'être un simple investissement, ni la recherche de la performance et de résultats pour les plus motivés. Elles visent aussi, à accompagner le développement intégral des individus dans leur vie physique et sociale, à promouvoir la devise sportive de l'USCN « le sport pour tous et le plus haut niveau pour chacun ». Toute forme de discrimination à l'égard d'une personne est incompatible avec les valeurs d'humanisme du club.

Buts et objectifs du projet opérationnel :

Depuis sa création en 2010, L'USC Natation s'est fixée pour objectif d'offrir aux cristoliens une possibilité pérenne de pratiquer l'activité sportive de natation au sein de différentes structures et piscines dont la ville est dotée

C'est ainsi, qu'ayant décidé de pratiquer une activité aquatique, j'ai choisi le club de l'USCRETEIL NATATION qui, de par les structures qu'elle dispose, met à ma disposition des installations aquatiques fédératrices de ma réussite sportive.

L'USC Natation est garante de valeurs sportives et citoyennes auxquelles je dois adhérer.

Une organisation spécifique est proposée par le club de natation :

*D'abord, un premier contact avec l'eau qui va progressivement jusqu'au « **savoir-nager** » pour le jardin aquatique.*

*Puis, l'Ecole de Natation pour apprendre quelques disciplines aquatiques qui mènent au **Pass'sports de l'eau**.*

*Et enfin, appréhender les 4 nages (crawl, dos, papillon, brasse) et obtenir un **Pass'compétition** qui me mènera à différents **Niveaux de compétitions** (Pré-départemental, Départemental, Régional, Interrégional, National et International).*

Mais aussi le sauvetage et le rôle d'officiel de la natation.

Dès l'accès à l'apprentissage jusqu'à l'élite, je dois respecter le fonctionnement du club :

- Le respect des autres membres (les autres nageurs, les différents coachs et/ou entraîneurs, les membres du bureau, les bénévoles, les services civiques, les agents et techniciens de la mairie. Bref, le civisme).
- Je viens toujours avec mon équipement.
- Je respecte le programme technique qui est proposé et adapté à mon niveau par l'entraîneur.
- Je me garde de toute réflexion qui serait susceptible d'instaurer un climat de défiance et/ou de méfiance.
- Ma régularité aux entraînements, gage de réussite, de progression et d'excellence.
- Assurer le tutorat pour les plus grands, être exemplaire envers les autres licenciés et partager l'exemplarité.
- Je respecte les horaires d'entraînements.
- Toute absence à l'entraînement et/ou à une compétition doit être justifiée et motivée par un écrit (certificat médical, autorisation exceptionnelle d'absence pour les nageurs et nageuses mineurs (es) ; si je suis majeur, les mêmes préconisations me sont appliquées).
- Tout comportement déviant n'est pas tolérable (injure, la prise de photo sans approbation de l'autre, le harcèlement quel qu'il soit, le manque de respect etc...)
- A la fin de l'entraînement, je pourrais participer à la demande de mon coach et/ou éducateur, au rangement du matériel utilisé. Tout refus systématique n'est pas tolérable.
- Si je suis majeur ou âgé de 16 ans, quelques heures de bénévolat peuvent m'être demandées pour l'encadrement des jeunes si, mon parcours le permet. Un refus systématique ne serait pas tolérable.
- Dès la super école, je bénéficie d'un programme spécifique du club : entraînements, inscriptions aux compétitions, puis au fur et à mesure de ma progression, de mon évolution, de mon niveau de performance, je bénéficie d'une nouvelle pratique à savoir une préparation mentale et des séances de préparation musculaire.
- Enfin, selon mes résultats sportifs, un équipement en adéquation avec mon niveau. C'est une formule ambitieuse qui me permettra de donner le meilleur de moi-même.

En résumé :

Pour atteindre un niveau requis, ma progression dépendra de mon engagement et de mon épanouissement personnel. Pour cela, je devrais inscrire sur le marbre, mes prérequis : l'écoute, l'assiduité, la présence, le travail à l'entraînement, le respect des consignes, le respect de mon coach et/ou entraîneur, l'exemplarité et l'exigence.

Mon coach et/ou entraîneur décide des nages que je dois réaliser, une concertation est possible mais, doit être sous forme de discussion en bonne intelligence et plus particulièrement hors du bassin si, le nageur venait à contester la nage décidée.

Le nageur nage, l'entraîneur le guide, le club gère, ainsi je vais vers l'excellence

NB :

Signer cette charte, m'engagerais vis-à-vis du club à respecter son contenu sans restriction.

Tout manquement, ou refus m'exposerait à un entretien avec la commission sportive et disciplinaire qui pourrait prononcer à mon encontre une éventuelle sanction en fonction de la gravité de la faute allant d'un rappel d'obligation à une exclusion définitive du club.

Fait à Créteil, le 2019

Signature du responsable légal

Signature du nageur

Précédée de la mention :

Précédée de la mention :

« Lu et approuvé »

« Lu et approuvé »

Emmanuel MEDI-EPEE

Président de l'Union Sportive de Créteil Natation Union sportive de Créteil NATATION –



U.S.C. NATATION
5, rue d'Estienne d'Orves
94000 CRÉTEIL
Tél. 01 42 07 15 74 - Fax 01 48 99 61 10
Siret 525 271 508 00018 - APE 9312 Z
Agrément Jeunesse et Sports N° 94-S-183

Union sportive de Créteil NATATION – 5 rue Estienne d'Orves - 94 000 CRETEIL – 01.42.07.87.57